Image not found or type unknown

Ma banque me presente une fausse procuration

Par **melila**, le **26/09/2009** à **03:09**

Bonjour,
From: melila
Cc: melila.r@hotmail.fr
Subject: victime d une escroqueri

bonjour maitre,je vous contacte, pour une affaire d'escroquerie sur ma personne.cette escroquerie a ue lien en 2007,j etait salarier aprés d une personne que je désigne comme le gérant de fait de la société(mr rabehi mohamed) ,ou je suis le gérant.avec cette personne nous avons convenu ensemble de la reprise de sa société afin de reprendre l'affaire avec un collègue pour vendre des produits hallal et ainsi conservé un emploi ,pour cela j ai fait tout les démarche administratif pour quel change de gérance,de plus une fois les papiers fait,j ai mit la société en someil ,je me suis déplacé a la banque ou se trouvais le compte de la société,la j ai donné un kbis,le procés verbal et le reste des documents,que la banque ma demander,de plus j ai donné ma signature pour la banque et ceci sans avoir vue le document que je signé.je suis allée voir le gérant de fait pour lui demandé les documents de la société,il ma indiqué qu il était entrain de faire la mise a jour des actif de la société et que dés mon retour de vacance,il me fournirai l ensembles de ces docments et qu il verait avec le comptable pour mon licenciment a la miable que nous avons conclu et ainsi me faire le solde de tout compte pour les periode en tan que salarier.je me a nouveau déplacé a la banque et j ai dit a la personne qui gère le compte que je vais étre abscent de juin a septembre et que je n est donné aucun accés au compte de la société durant mon abscence et lui est demandé de m envoyez qu'a mon retour(8/09/2007) les nouveaux document donnant accés au compte .a mon retour de vacance je suis allée au bureau pour voir ce monsieur(gérant de fait) pour terminé avec lui le reste des formalité et pour les docments en tant que salarier(feuille de

paie,certificat de travail et le solde de tout compte+salaires)et voir aussi le bilan de la société, ma grande surprise j ai trouvé des serrures changer,aucun accés au bureau,j ai donc appelé cette personne sans aucun succés.la premiére chose a la quelle j ai pensé(escroquerie),je me suis rendu a la banque,pour voir les compte de la société et la j ai trouvé un mur devant moi,la personne qui gére les compte m'a refusé l accés au compte me demandant de lui faire un courrier,pour consulté les comptes et ma demander de lui fournir le materiel servant au payement par carte bancaire,je lui est dit je vous parle de mouvement de fond sur le compte de la société et vous vous me parlé de choses qui ne me concerne pas,je lui est indiqué que je suis le gérant et qu' a ce titre je n est pas a me justifier pour voir les comptes,il m a indiqué qu'il ne pouvais me laissé l accés au comptes.je lui est dit que cela ne se passera pas comme ca et que j entend bien faire la lumiére sur sa.je me suis déplacé au siége de cette banque ou la j ai demandé a voir le responsable du secteur ou se trouvait la banque,la une damme est venu me voir et je lui est expliqué ma situation,elle ma dit qu 'elle va contacté le directeur de l agencce et voir cela avec lui.quelle temp plus tard elle m appelle est me dit que je pouvais allez voir le directeur et qu il me fournirait tout les document que je juge bon d avoir.ce méme jour ,je me suis rendu a l agence ,il ma recu dans sont bureau,m a tendu,suite a ma demande des relévés de compte,que j ai examiné avec munissi et la je constate des mouvement d argent anormal,car j avais trés clairement précisé que en mon abscence,je n es donnée aucun ordre ecrit ou oral a la banque de plus je contaté que l ancien gérant figuré sur les reléves de mouvement d argent ,j indique au directeur comment se fait il que l ancien gérant figure sur les relevé ,alors que mes fonction fure prise en mai 2007 et qu aprés cette date il figure toujour sur les relvé,de plus je constate que des sommes important sont retiré pars chéques,que les codes d accés au compte soit toujour valide(ancien),que les chequiers ne soit pas annulés.il me dit qu une procuration lui a été presente par le gérant de fait et que sur celle-ci figure ma signature(directeur qui nest plus a cette agence avec le reste du personnel a lecception de la personne qui gerai le compte de a société,qui est a ce jour le nouveau directeur),comment vous dite monsieur,une procuration qui sort de je ne sait ou,de plus concernant les société,il y a une securité pour protégé les compte ,comment avez vous pu laissé le premier venu avec un chiffon accedé au compte.c est votre signature me dit il,et non vous avez commis la une trés grave erreur en donant accées au compte et cela sans m avertir,je vous avez bien dit que je ne donerait aucun accés au compte en mon abscence.sur cela il me dit fait se que vous avez a faire,je lui répond que cela risque de nuire gravement a sont agence et a l ensemble du personnel lié a ce compteen aout 2009 je suis allée a l agence,suite a une demande que j ai faite auprés decette etablissement pur rencontré le nouveau directeur.ce jour la je suis recu dans sont bureau et lui fait part de la situation au regard des different evènement survenu depuis 2007 a 2009,aprés m avoir écouté ,il m indique que la procuration que l ancien directeur m avait presenté n avait pas été enregistré et qu il n avait pas enregistré ma signature lors du depot des documents et donc parconseconce ,je ne pouvais pretendre etre le gerant.si j ai bien compris monsieur vous me dite que la procuration,les documents ainsi que ma signature n ont jamais été enregistré par un vos en agents. alors expliqué moi comment avez vous eu connaissance de mon identité et des information me concernant,car je vous le précise quand 2007,alors que je me trouvais dans ce méme bureau j ai vu les information me concernant dans votre ordinateur.c est la qu il me dit vous n avez qu a porté plainte (ce jour la j enregistré notre conversation sans qu il le sache).voila une parti de l affaire chére maitre.mr melila

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés